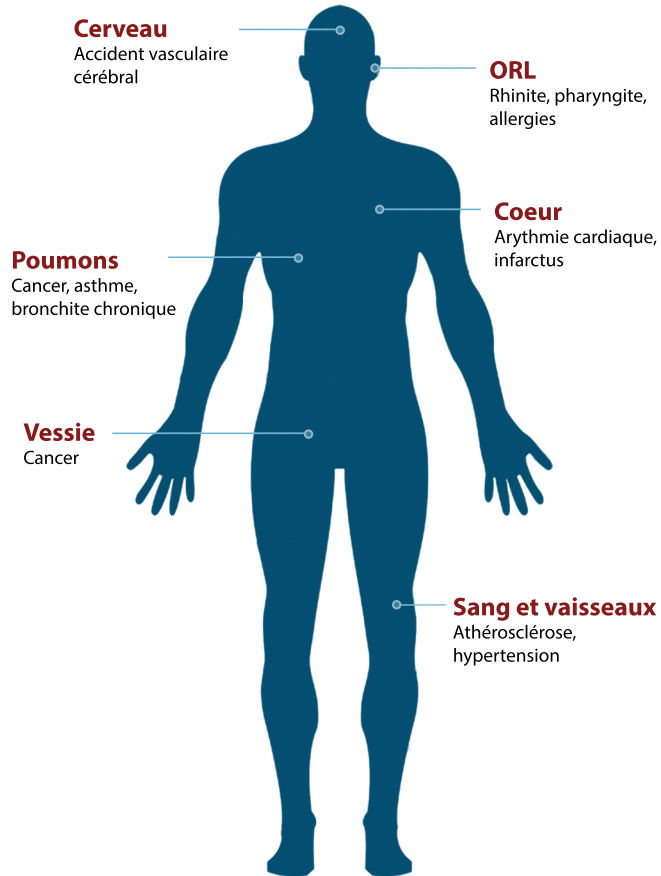


L'impact de la pollution de l'air sur la santé



DÉFINITION - Particules fines PM

Les **polluants de l'air** sont composés de gaz toxiques (ex. : monoxyde de carbone, oxydes d'azote) et de **particules nocives (particules fines ou PM)** qui ont un effet direct sur la santé (voies respiratoires et maladies cardio-vasculaires).

Les **particules dites fines**, dont le diamètre est inférieur à 10 µm (PM 10) ou inférieur à 2,5 µm (PM 2,5) sont **particulièrement toxiques, voire mortelles**.

Les PM 2,5 franchissent les poumons et se déposent dans les vaisseaux et dans beaucoup d'organes (**cœur, cerveau**).

La pollution atmosphérique résulte principalement des gaz et particules rejetés dans l'air par **les véhicules à moteur (surtout diesel), les installations de chauffage, industrielles et agricoles**.

Qui sommes-nous?

Un collectif de citoyens, comprenant des médecins

Né en mars 2014 suite à l'épisode de pollution qui a duré plus d'une semaine

Mouvement apolitique et sans but lucratif ou commercial

Lanceur d'alerte pour informer grand public et décideurs des principales études scientifiques sur la pollution et la santé

Strasbourg Respire

strasbourgrespire@gmail.com

strasbourgrespire.fr

Facebook - LinkedIn

Logo 'Strasbourg Respire' par Justyna Skuza - bit.ly/1R5NLJZ

A recycler/trier avec le papier

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par CEWE-PRINT GmbH, Meerweg 30-32, D-26133 Oldenburg



Le coût de la pollution de l'air

3,5 millions de personnes tuées
chaque année par la pollution de l'air

50% des décès

de la pollution de l'air sont causés
par **le transport routier**
et surtout par **les véhicules diesel**

1 500 milliards €

coût des décès causés par la pollution de l'air
au sein de l'OCDE, soit **la moitié des dépenses de santé** de l'OCDE

Source:

www.ocde.org/fr/env/cout-de-la-pollution-atmospherique.htm

« Nous savons maintenant que la pollution de l'air extérieur n'est pas seulement un risque majeur pour la santé en général, mais aussi l'une des premières causes environnementales de décès par cancer. »

Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)
extrait du communiqué n°221, 17.10.2013



Effets négatifs de la pollution sur la santé

Effets cardiovasculaires

- Augmentation de la mortalité par infarctus
- Trouble du rythme cardiaque
- Insuffisance cardiaque

Habiter dans un rayon de 50 mètres d'un grand axe routier augmente le risque de mort subite d'origine cardiaque de 38% versus habiter à une distance d'au moins 500 mètres.

Cancers

- Cancers du poumon et de la vessie
- Cancers du sang (leucémie)
- Certaines formes de cancer de l'enfant (leucémies, tumeurs germinales)

L'OMS a classé en 2012 les gaz d'échappement des moteurs diesel cancérigènes certains pour l'homme.

Effets pulmonaires et allergiques

- Augmentation de la mortalité respiratoire
- Augmentation d'env.15 à 30 % des nouveaux cas d'asthme de l'enfant résidant à proximité de grands axes routiers

Effets neurologiques

- Accidents vasculaires cérébraux
- Atteintes neuro-dégénératives (développement précoce d'Alzheimer et Parkinson, troubles de la cognition en particulier de l'enfant)

Effets in utero

- Corrélation entre trafic routier et poids de naissance
- Autisme
- Augmentation du risque d'asthme infantile et malformations cardiaques
- Augmentation du risque de diabète de type 1 chez l'enfant



Nos propositions - 10 priorités

1. Interdiction des **poids lourds (PL) et bus polluants** en centre-ville et création d'une zone à basse émission en centre-ville
2. Mise en place d'une taxe pour les poids lourds traversant l'A35 et **mise sur rail des PL** pour le contournement de Strasbourg
3. Passage de l'ensemble de **la flotte automobile de l'Eurométropole** et de ses satellites (CTS, HUS) à des **véhicules propres**
4. **Sortie du diesel en ville avec subventions** locales en plus des aides de l'Etat pour remplacer un vieux véhicule diesel (taxis, utilitaires, particuliers, autoécoles)
5. **Pistes cyclables sécurisées** à l'écart du trafic routier (voies vertes)
6. **Promotion des transports en commun:** développement du tram-train (vallée de la Bruche), ticket unique TER-CTS, transport fluvial
7. Limitation de l'autosolisme, **encouragement au covoiturage** et au recours à **l'autopartage** par des prix attractifs, mutualisation des livraisons en centre-ville
8. Lors des **pics de pollution**, gratuité des transports en commun et des locations de vélo et **meilleure information** de la population: installation de panneaux dans les parcs à l'attention des coureurs et près des écoles
9. Interdiction du **chauffage au bois** en centre-ville (très polluant)
10. Meilleur contrôle des **industries polluantes**

Retrouvez toutes nos propositions détaillées ainsi que les études scientifiques sur notre site.
www.strasbourgrespire.fr



Bénéfices avec moins de pollution

Amélioration de la santé et augmentation de l'espérance de vie

- Diminution de la mortalité cardiovasculaire, pulmonaire, des cancers, des risques neurologiques, de l'asthme et des allergies
- Davantage de déplacements à vélo et à pied améliorent la santé et le bien être des habitants

Réduction des coûts de santé publique

- Réduction du nombre de soins, hospitalisations et suivi médical
- Diminution du coût de la Sécurité Sociale

Revalorisation de l'image de la ville

- Attractivité renforcée auprès des familles qui réinvestiront le centre-ville
- Développement du tourisme autour de la « ville verte »

Impulsion pour la recherche et l'innovation

- Incitation des constructeurs automobiles à développer des véhicules propres
- Développement de mobilités innovantes type tram-train

Création d'emplois « verts »

- Evolution des métiers (ex: conducteur du bus hybrides ou électriques)
- Apparition de métiers au service de l'environnement: gestion des plateformes de covoiturage, organisation des livraisons, contrôle du trafic routier, intervenants dans les écoles, etc.

